

La Démographie, donnée méconnue

POURQUOI créer un bulletin d'informations démographiques, économiques et sociales ? C'est que le nombre et la qualité des êtres étant le fondement de n'importe quel phénomène social la population est une donnée permanente, essentielle et trop souvent négligée de tous les problèmes économiques, de toute politique sociale.

La densité des populations, leur structure par âge, par activités, leur rythme de renouvellement et de croissance ont autant d'importance dans la vie d'une société que le niveau technologique ou le degré d'accumulation du capital. D'ailleurs ces paramètres démographiques sont en étroite interaction avec les facteurs proprement économiques et technologiques : tels pays en voie de développement, dépourvus de capitaux et d'épargne mais affligés d'un taux de croissance annuel de la population de 2 à 3 % auront du mal à « décoller » c'est-à-dire à améliorer leur niveau de vie, à préparer leur accession au statut de pays industriels sans une réduction vigoureuse de ce taux de croissance alors que telles autres nations dotées de plus de capitaux que d'hommes verraient leur croissance économique à long terme condamnée par la stagnation démographique et le vieillissement corrélatif de la population.

Les recherches sur l'optimum démographique auxquelles est attaché le nom de M. Alfred Sauvy depuis près d'un quart de siècle ont rendu familière aux spécialistes cette notion de l'imbrication économie-population; elle est loin d'être connue, comprise, admise par le grand public.

N'est-il pas paradoxal d'ailleurs, que nos contemporains, dans l'interprétation des faits sociaux mettent si facilement l'accent sur la machine, les découvertes, l'argent qui sont devenus le merveilleux de notre temps et si peu sur l'être humain qui constitue pourtant cette société! Mais c'est là une autre histoire!

A dire vrai, même l'économiste est souvent surpris de constater combien le facteur population est négligé, soit dans la prise de décision, ce qui

est périlleux, soit dans l'explication des politiques choisies, ce qui est psychologiquement maladroit car c'est se priver souvent d'une incontestable justification.

Lorsque certains pays pauvres essentiellement agricoles, où la population n'a pas la possibilité de travailler plus de 100 jours par an, appliquent leurs très faibles ressources ou celles bien modestes que le monde riche leur octroie, soit à se doter d'un équipement agricole mécanique ultra-moderne éliminant l'homme, soit à une installation automatisée créatrice de très peu d'emplois, ces nations méconnaissent le fondement même des rapports entre développement économique et problème de population. Ce qui est bon dans le Middle-West ou dans l'Aisne peut devenir tragique aux Indes ou en Afrique. Il est également surprenant qu'à l'occasion de débats sur les mérites et problèmes comparés des économies des membres du Marché commun, il soit fait allusion bien rarement aux différences profondes en matière de population. Ainsi pour comprendre des comportements économiques il paraît aussi important de se rappeler que chaque Français doit en moyenne entretenir 3 à 4 fois plus de kilomètres de routes et de lignes de chemin de fer que chaque Allemand que de connaître les rapports entre la fiscalité directe et indirecte payée par l'un et l'autre. Ne serait-ce que du fait que les écarts de densité permettent d'expliquer déjà bon nombre des différences d'attitude et de politiques économiques.

L'aménagement du territoire est à la mode et pas seulement en France; l'effort italien d'industrialisation du Mezzogiorno, la reconquête hollandaise des polders en offrent de bons exemples; or, ces politiques d'aménagement de l'espace sont très largement commandées par des aspects démographiques : arbitrer les priorités entre le développement du bassin parisien et l'essor des métropoles d'équilibre, entre le canal Rhin-Rhône et l'équipement de l'Ouest et du Sud-Ouest sans faire entrer en compte les surcoûts dus soit à une trop forte, soit à une trop faible occupation du sol, serait certainement antiscientifique et probablement nuisible à l'intérêt général.

L'analyse économique rebute les meilleurs esprits, ennuie l'honnête homme, répugne au simple citoyen sans prétention intellectuelle, aussi comprend-on le peu d'écho qu'ont rencontré les voix qui osaient ajouter à un domaine déjà si rébarbatif un élément supplémentaire.

En revanche, l'opinion est bien plus sensibilisée et accessible aux problèmes sociaux, et, les mécanismes de toute politique sociale sont simples à démontrer et à exposer; il est donc curieux que les facteurs et les données concernant la population soient également dans ce domaine si souvent négligés ou passés sous silence. Pourtant, l'essentiel de la politique sociale ne consistait-il pas à transférer revenus et pouvoirs d'achat des actifs, de la population qui produit et travaille, aux non-actifs : les retraités, les enfants et les jeunes non encore intégrés à cette vie active; pour les premiers, le transfert s'opère pour une grande part, au moyen des retraites, pensions, et allocations, pour les autres, soit au sein de la famille, soit au niveau national par le budget de l'éducation nationale.

Or, le simple bon sens permet de saisir que c'est le travail, la production des actifs qui fera vivre les non-actifs et qu'en conséquence la proportion des uns et des autres dans la société déterminera les possibilités de cette politique sociale; mais à son tour, cette proportion ne sera-t-elle pas sous la dépendance de la structure par âge de la population? Si deux pays voisins avaient les mêmes régimes et charges de scolarité et de retraites et une différence de 2 à 3 %

dans le rapport entre actifs et non-actifs, toutes choses égales, notamment à productivité individuelle égale, il est évident que la population ayant le pourcentage le plus élevé d'actifs aurait un niveau de vie plus élevé. Ce sont là des constatations qui relèvent de l'arithmétique élémentaire. On pourrait en faire d'autres analogues à l'occasion du peuplement des villes nouvelles et de leurs infrastructures sociales, des logements, du chômage localisé et de tant d'autres thèmes dans lesquels les modalités démographiques jouent un rôle majeur.

Notre objet et notre désir seront donc d'expliquer et d'analyser dans ce bulletin les phénomènes sociaux entendus au sens le plus large, qu'ils concernent la France, l'Europe, le monde, à la lumière des connaissances et des réalités démographiques.

Nous explorerons également le champ des sciences humaines dont l'ampleur garantit l'ouverture de ce bulletin pour y recueillir le fruit des meilleures études et recherches afin de les faire connaître, en les condensant et vulgarisant sans les trahir.

L'homme actuel et la démocratie ont besoin d'une information rapide, claire, objective; le format du support, la volonté des initiateurs, la réputation de l'entreprise éditrice sont une garantie de l'observation de cette triple exigence de l'information moderne.

P. L.

LE COIN DES CHIFFRES

Populations totale et active comparées

Ce tableau appelle deux remarques:

a) durant cette décennie en France, la population active, celle qui travaille et produit, a nettement moins augmenté que dans les autres pays, sauf l'Italie; toute comparaison de la croissance économique des nations ne devra pas omettre des différences si l'on prétend apprécier objectivement la prestation française.

b) dans les autres pays il a existé un parallélisme entre l'accroissement des populations totale et active, en France non. C'est cette fois en matière de comparaison des charges et des politiques sociales qu'il faudra faire intervenir ce facteur; ce n'est que grâce à une amélioration de la productivité moyenne individuelle supérieure en France, qu'une réponse assez satisfaisante a pu être donnée au difficile problème posé par nos données démographiques.

Fécondité, nuptialité en 1966-1967 (1)

Les indicateurs de la fécondité laissaient apparaître entre 1963 et

1964 une diminution de celle-ci de 0,5 à 1 %, entre 1964 et 1965 de 2 à 3 %; les résultats détaillés connus pour 1966 confirment ce déclin avec une baisse de 1,5 à 2,5 %. Les derniers résultats pour 1967 laissent présumer un nouvel abaissement de la fécondité sur 1966 de l'ordre de 5 à 6 %.

Ainsi la fécondité se situerait-elle à 10 % au-dessous du niveau de 1963 avec un nombre de naissances de 835.000, ce qui correspond à un taux brut de natalité (nombre d'enfants nés vivants pour 1.000 habitants) de 16,7 ‰ (17,4 ‰ en 1966, 17,6 ‰ en 1965, 18,1 en 1964 et 1963 et 17,6 en 1962). Désormais, aucune donnée économique et statistique n'ayant d'intérêt en dehors du contexte européen, donnons les taux bruts correspondants pour nos voisins en 1966 : (Belgique 15,9 - Pays-Bas 19,2 - Allemagne Fédérale 17,7 - Italie 18,9 - Grande-Bretagne 17,9).

Quant à la nuptialité (nombre des mariages) après l'accélération importante constatée entre 1956

De 1954 à 1964	Variations de la	
	Population active	Population totale
France.....	+ 2,1 %	+ 12,4 %
Allemagne.....	+ 10 %	+ 12,3 %
Italie.....	- 1,3 %	+ 6,4 %
Grande-Bretagne.....	+ 6,1 %	+ 6,2 %
États-Unis.....	+ 13,5 %	+ 17,8 %

et 1963, qui correspondait en partie à une avance de l'âge au mariage, elle semble revenir au niveau de 1960.

(1) Gérard CALOT et Solange HEMERY, *Population*, n° 6, 1967.

ECONOMIE ET POPULATION

La prévision de l'emploi et les orientations de l'enseignement

D'une étude approfondie de M. Claude Vimont et Nicole Dubrulle (1) il ressort que les besoins de recrutement de main-d'œuvre de l'économie française au double titre du renouvellement du personnel (mis à la retraite ou décédé) et de la croissance s'élèveraient à environ 5.300.000 personnes pour chacune des deux périodes de 8 ans suivant le recensement de 1962 : 1962-70 et 1971-78. Dans ces besoins, le renouvellement intervient pour 75 % en moyenne et ce n'est que dans les professions en forte expansion qu'il est inférieur à 50 % (électricité, radio-électricité, personnel scientifique et technique). Dans certaines branches en revanche, on aboutit à des chiffres négatifs pour les besoins de recrutement, dans l'agriculture notamment (l'exode étant supérieur aux décès d'actifs et aux prises de retraite).

Les auteurs après avoir fait une série d'hypothèses sur le niveau des connaissances requis et sur l'évolution différentielle des diverses professions et métiers aboutissent aux conclusions suivantes pour la période 1962-1970 :

en 1970, 32 % du recrutement total devrait porter sur des personnels ayant au moins le niveau de la fin des enseignements du second degré (baccalauréat complet, brevet de techniciens, diplômes d'I.U.T. ou d'enseignement supérieur). Les diplômés n'étant ni une garantie, ni une fin en soi, les niveaux ainsi définis peuvent trouver une équivalence dans l'expérience professionnelle et la formation complémentaire acquise en cours de carrière.

L'adéquation des besoins aux ressources humaines prévisibles

est bonne puisque la réforme en cours de l'enseignement vise à orienter 33 % de la tranche d'âge vers les cycles longs de l'enseignement secondaire.

Pour les ouvriers qualifiés professionnels et artisans le pourcentage de recrutement s'élève à 45 % des effectifs alors que la réforme de l'enseignement n'a retenu qu'une orientation de 40 % des jeunes d'une classe d'âge vers l'enseignement technique court. Le recrutement du personnel sans aucune formation professionnelle représenterait en 1970 d'après ces prévisions 23 % de l'effectif total qui correspondent approximativement aux 25 % de la tranche d'âge considérés comme inaptes à dépasser la période de scolarité obligatoire.

Ces calculs font intervenir beaucoup d'hypothèses d'autant que même les statistiques existantes sont insuffisantes sur des points essentiels (par exemple, la répartition des actifs par profession selon le niveau de formation et l'âge). Aussi ne faut-il considérer les résultats que comme de bonnes approximations montrant que la politique d'orientation de l'éducation nationale et la répartition envisagée entre les niveaux d'enseignement sont adéquates aux besoins prévisibles. Alors que d'aucun s'inquiète de l'allongement et de la généralisation des études il est bon de prouver qu'une inflation de la qualification n'est pas à redouter.

(1) Prévision de l'emploi dans le cadre du V^e Plan *Population* N° 5, 1966.

DANS LE TIERS MONDE

L'exode des cerveaux

« *Le cerveau va où sont les cerveaux, où est l'argent, où prévalent l'humanité et la justice* » a écrit l'auteur d'une bibliographie récente sur le « brain drain » (drainage des cerveaux) M. CMC. Dass. Une étude attentive des courants de migration des personnes très qualifiées, dément ce qu'a de trop péremptoire cette affirmation.

On constate, en effet, que deux courants assez différents existent :

celui des pays en voie de développement vers les pays riches, surtout les Etats-Unis et les anciennes puissances colonisatrices France et Grande-Bretagne et un exode des cerveaux de la vieille Europe vers les Etats-Unis. Les motivations, la gravité et les effets de ces deux mouvements sont très différents et le premier est le plus préoccupant. Ainsi la Grande-Bretagne se plaint du nombre de ses ingénieurs et savants qui partent aux Etats-Unis, mais si de 1949 à 1961 environ 8 % de ce personnel est passé aux Etats-Unis, « environ 10 % des membres de la Société Royale sont nés hors du Royaume-Unis » comme le notait le rapport d'un Comité réuni pour étudier la question. De 1958 à 1963 l'exode annuel des cerveaux a été de 3 à 4.000 mais dans le même temps l'afflux était de 2 à 3.000 ingénieurs et savants — en 1965, 35 % des personnels des hôpitaux anglais provenaient du Pakistan, des Indes et des Indes occidentales.

La modification en 1965 de la loi d'immigration aux Etats-Unis substituant en partie la sélection qualitative à la sélection géographique risque d'aggraver cette attraction des élites intellectuelles du Tiers Monde vers les pays industriels.

Déjà de 1961 à 1965 quelque 3.000 savants et ingénieurs et physiciens avaient émigré définitivement aux Etats-Unis et en 1965, 28 % des internes des hôpitaux américains étaient des diplômés d'origine étrangère. Dans les quatre dernières années 1962-1966, le nombre des médecins et chirurgiens immigrés du Tiers Monde (5.780) était supérieur à celui des mêmes spécialistes provenant des pays industriels (4.923).

Il n'est pas douteux que parmi ces migrations mondiales, l'exode de l'élite intellectuelle des pays en voie de développement est la plus inquiétante. Il est d'ailleurs assez paradoxal que cet exode annule presque complètement les efforts faits par les pays riches pour collaborer à l'équipement intellectuel de ces pays par l'envoi de techniciens, de spécialistes et d'experts.

Ce thème n'a pas encore été abordé à la conférence de Delhi. Il serait souhaitable qu'il soit étudié en commission, tant cette ponction de personnes qualifiées est grave pour le Tiers Monde.

J. MERCIER

L'attitude soviétique devant les problèmes démographiques

Les idées adoptées par Marx, puis Lénine, en matière de population étaient fortement anti-malthusiennes contrairement à celles soutenues au début du siècle par la sociale démocratie, par les anarchistes et par de nombreux syndicalistes.

Très longtemps la position officielle soviétique notamment au sein des instances internationales traitant de démographie refléta cette attitude selon laquelle il ne peut y avoir de problème mondial de la population sauf en tant que sous-produit du capitalisme.

Or, il semble que, depuis la conférence mondiale sur la population tenue en 1965 à Belgrade, les théories russes en la matière soient soumises à réévaluation. Au cours des deux dernières années de nombreux articles ont paru notamment dans la *Literaturnia Gazeta* où les auteurs posaient le problème de la nécessité de programmes de planification familiale dans de nombreux pays. Des votes positifs aux Nations Unies sur des résolutions concernant la population ont confirmé ce virage.

En réalité la position doctrinale russe n'a guère été modifiée pour ce qui touche à l'U.R.S.S. (même si les politiques internes en matière de natalité ont varié) : du moment que l'augmentation de la productivité est plus rapide que celle de la population il n'y a pas de risque de surpopulation. D'ailleurs, les faits ont confirmé ces vues pour la décennie 1950-1960, puisqu'alors le taux de croissance annuelle de la population se maintint entre 1,6 et 1,8 % par an (aux environs de 1 % en France) grâce à un taux brut de natalité de 25 à 26 % (17 à 18 % en France) et que cette décennie a pourtant été celle d'un démarrage incontestable de l'amélioration des conditions de vie.

En revanche, il semble que les spécialistes russes aient enfin admis l'existence, au niveau mondial et dans les pays sous-développés d'un problème démographique. B. Uralis, le démographe soviétique de grande notoriété écrivait en 1966 « ... il est clair qu'il n'est pas possible de faire des généralisa-

tions sur des lois démographiques communes à tous les pays particulièrement à ceux qui ont des structures économiques différentes » et à la conférence démographique de Sydney tenue en Août 1967 il confirmait qu'en Russie « ... il était redevenu nécessaire de suivre une politique démographique qui stimule la naissance d'un second ou 3^e enfant » alors que le problème est autre dans les pays sous développés où le déséquilibre est flagrant entre augmentation des populations et des ressources. D'autres articles parus dans la presse russe notamment de Kolganov et de Guzevati, ce dernier n'hésite pas à reprendre l'expression « d'explosion démographique », confirmant cette prise de conscience ou cette reconnaissance de la variété nécessaire des politiques de population et de la gravité exceptionnelle du problème démographique dans le Tiers Monde.

IDÉES ET REVUES

Efficacité personnelle et collective des attitudes contraceptives

L'étude mathématique d'un modèle réalisé par M. Jacquard de l'I.N.E.D. pour traduire l'efficacité des attitudes du couple, en pays développés, quant à la procréation apporte une intéressante lumière sur un sujet aussi controversé qu'il est mal connu du public. (1)

Précisons d'abord que dans ces pays, les nôtres, la fécondité naturelle, statistique des femmes mariées sans aucune pratique contraceptive serait de 9,2 enfants soit pour l'ensemble d'une population compte tenu des non-mariées de 8,6 ce qui correspond à un accroissement annuel de 4,4 % de la population (il est de 0,6 % en France) et a un doublement de celle-ci tous les 15 ans. Avec une attitude à l'égard de la contraception efficace de 50 % (à l'égard de son retardement) à 70 % (à l'égard de son arrêt) le taux de croissance de la population tomberait à 3,2 à 3,4 % annuellement (doublement en 24 ans).

Si l'attitude est efficace à un niveau de 90 à 95 %, le taux d'accroissement annuel de la population tombe à 1,1 %, si l'objectif visé,

par les familles est de 2 à 3 enfants. Une telle efficacité n'est pas encore satisfaisante pour le couple puisque les 2/3 des femmes ne désirent que 2 enfants en auront 3 ou davantage, en revanche elle l'est du point de vue collectif car elle s'approche d'une maîtrise de la croissance globale. Le modèle mathématique permet en outre de constater qu'actuellement en France, l'efficacité des attitudes à l'égard de la contraception est au moins égal et probablement supérieur à ce niveau.

Si l'efficacité de l'attitude atteint 90 % en matière de retardement des naissances et 99 % pour l'arrêt de celles-ci, le taux annuel d'accroissement de la population qui s'ensuit baisse encore et dépend davantage de l'objectif familial du couple : s'il est de 1 enfant, il conduit à un taux négatif de - 2 % par an, s'il est de 3 enfants, le taux serait encore de + 1 %, c'est dire que l'effectif de la population en une génération diminuerait de 44 % dans la première hypothèse, augmenterait de 36 % dans la seconde.

On voit que l'efficacité des pratiques contraceptives dépend à la fois de l'attitude et des procédés employés; le modèle de simulation de M. Jacquard montre que lorsque l'efficacité approche de 100 %, ce qui dorénavant dépendra davantage des procédés que de la rigueur dans leur emploi, l'attitude du couple quant à la taille idéale de sa famille aura un effet décisif sur le devenir de la population.

Ces remarques permettent de distinguer 2 notions souvent mêlées : la planification familiale et la limitation des naissances. Pour être satisfaisante du point de vue individuel, la première doit recourir à des procédés d'une efficacité extrême; la seconde peut se contenter de moyens plus sommaires, la très lente croissance de la population française depuis un siècle et demi en est la preuve. Mais à partir du moment où la planification familiale atteint l'efficacité maximum, l'attitude d'esprit du couple à l'égard du nombre d'enfants souhaités est décisive quant à l'évolution de la population.

(1) La reproduction humaine en régime malthusien. Un modèle de simulation par la méthode de Monte-Carlo, *Population* n° 5 - 1967.